



Canadian Political Science Association  
Association canadienne de science politique

## Policy #4. TRAVEL GRANTS

-Approved on 29 05 2018-

*(Conference Information)*

CPSA Annual Conference

University of ..., (city)

*(Dates of the conference)*

### GENERAL CRITERIA

1. Travel grants will be allocated to applicants who:
  - a. reside, work or study more than 500 km (air travel distance) from the conference site;
  - b. present a paper, a poster or a three-minute thesis presentation at the conference (one grant per presentation);
  - c. are students in the third or subsequent year of a doctoral program; OR
  - d. are postdoctoral researchers; OR
  - e. have received their doctorate in the past five years and not be presently employed full time;

### CPSA MEMBERSHIP

2. Student applicants must be members of the CPSA during the conference year 20...
3. All other applicants must be members for two consecutive years prior to application, 20... and 20..., in addition to 20....
4. Applicants must have paid their 20... membership dues by February 15, 20....

## DEADLINE FOR SUBMISSIONS – GRANT ALLOCATION

5. Travel Grant Application Forms must reach the Secretary-Treasurer, Canadian Political Science Association, Suite 204, 260 Dalhousie Street, Ottawa, Ontario, K1N 7E4, fax: 613-241-0019, email: cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca by February 15, 20....
6. The grants will be allocated on a proportionate basis, according to travel costs to the conference site from the individual's permanent place of residency, work or study, up to a maximum of \$ 500 per applicant.
7. Funds will be apportioned by March 1, 20....

## INSTRUCTIONS FOR TRAVEL GRANT CHEQUES

8. If your application is successful, your travel grant cheque will be mailed to the residential address provided on your application form after the conference once you have submitted to the CPSA office a copy of the official Congress registration receipt included in your on-site delegate's package.

May 2018



## Politique n° 4 . BOURSES DE VOYAGE

-Approuvé le 29 05 2018-

*(Info sur le congrès)*

Congrès annuel de l'ACSP

Université... (city)

*(Dates du congrès)*

*Note : Pour les besoins du présent document, il est entendu que le masculin comprend le féminin et qu'il est utilisé dans le seul but d'éviter d'alourdir le texte.*

### CRITÈRES GÉNÉRAUX

9. Des bourses de voyage seront accordées aux candidats qui :
  - f. résident, travaillent ou étudient à plus de 500 km (distance aérienne) du lieu du congrès;
  - g. présentent une communication, une présentation visuelle ou un exposé de trois minutes portant sur leur thèse lors du congrès (une bourse par communication, présentation visuelle ou exposé de trois minutes);
  - h. sont inscrits au moins en troisième année d'un programme de doctorat; Ou
  - i. sont des chercheurs postdoctoraux; OU
  - j. ont reçu leur doctorat au cours des cinq dernières années et n'ont pas présentement un emploi à temps plein.

### ADHÉSION À L'ACSP

10. Les demandeurs étudiants doivent être membres de l'ACSP durant l'année du congrès de 20...
11. Tous les autres demandeurs doivent avoir été membres au cours des deux dernières années précédant la demande de bourse, soit en 20... et en 20..., ainsi qu'en 20....
12. Les demandeurs doivent avoir acquitté leur cotisation de 20... d'ici le 15 février 20....

## DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNDE DEMANDE DE BOURSE – RÉPARTITION DES BOURSES

13. Les demandes de bourses de voyage doivent parvenir au secrétaire-trésorier, Association canadienne de science politique, bureau 204, 260, rue Dalhousie, Ottawa, Ontario, K1N 7E4, par télécopieur : 613-241-0019, ou par courriel : [cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca](mailto:cpsa-acsp@cpsa-acsp.ca), d'ici le 15 février 20....
14. Les bourses seront allouées sur une base proportionnelle, en fonction des frais de voyage à déboursier pour se rendre du domicile permanent, du lieu de travail ou du lieu d'étude du demandeur jusqu'au congrès, à concurrence de 500 \$ par demandeur.
15. Les fonds seront répartis d'ici le 1<sup>er</sup> mars 20....

## À PROPOS DE L'ENVOI DES BOURSES DE VOYAGE PAR CHÈQUE

16. Si votre demande est retenue, la bourse vous sera postée sous la forme d'un chèque après le congrès à l'adresse du domicile indiquée sur votre formulaire de demande une fois que vous aurez fait parvenir au bureau de l'ACSP une copie du reçu de votre inscription officielle au Congrès des sciences humaines. Ce reçu sera inclus dans le dossier du congressiste qui vous sera remis sur place.

Mai 2018